

# Procès verbal du Conseil d'école Eugène Delacroix ERMONT

*Vendredi 10 novembre 2017 de 17h30 à 19h30*

## **Sont présents:**

D Lefèvre (Directeur)

Mme Pegorier (Adjointe au Maire chargée de l'éducation), M Schloesing (Directeur de l'action éducative)

Mmes Erdogan, Tziha, Lapouge, Yacine, Galou, Teixeira, Aghallal et Labidi, M Boulay et Coët (Représentants des parents)

Mmes Bellens, Beaufiles, Jacquet, Dussauce, Vinciguerra, Rodriguez, Ajasse, Garlatti, Delimi, Herlem, Titous, Bodin, Tirronzelli et Schonn, M Meziani (enseignants)

Mme Pujol (enseignante spécialisée RASED)

## **Excusés :**

Mme Dulimon (IEN)

Mmes et M Elkorchi, Goktas, Slak, Hafyane, Tryjefaczka et Hassaine (représentants des parents)

## **Points à l'ordre du jour**

1. *Effectifs des élèves de l'école*
2. *Présentation de l'équipe enseignante*
3. *Projet d'école et projets de l'année*
4. *Vote du règlement intérieur*
5. *Sécurité (PPMS et évacuation, récréations)*
6. *Coopérative scolaire*
7. *Rythmes scolaires et services péri-scolaires*
8. *Travaux et entretien des locaux*
9. *Elections et conseil d'élèves*
10. *Restauration scolaire*

## **1/ Effectifs des élèves**

*A ce jour: 384 élèves fréquentent l'école soit une moyenne de 25,6 élèves par classe. Ils sont répartis de la manière suivante :*

Classe	Enseignant	Effectifs
CP A	C Bellens	25
CP B	K Beaufiles	25
CP C	A Jacquet	25
CE1 A	V Vinciguerra	28
CE1 B	C Rodriguez	26
CE1 C	V Dussauce	27
CE1/CE2	A Ajasse	26

CE2 A	A Delimi/I Nedelec	30
CE2 B	F Garlatti/O Notreami	29
CM1 A	C Herlem	22
CM1 B	M Titous	22
CM1 C	M Bodin	24
CM1/CM2	S Tironzelli	22
CM2 A	K Schonn	26
CM2 B	R Meziani	27

*Trois élèves ont quitté l'école depuis la rentrée en raison de changement de domicile.*

Classes	PPS	PAI	PPRE	PAP
CP A	1	3	1	0
CP B	1	1	0	0
CP C	0	1	0	0
CE1 A	0	0	0	0
CE1 B	1	0	0	0
CE1 C	0	0	0	0
CE1/CE2	0	1	1	0
CE2 A	0	2	0	0
CE2 B	1	2	1	0
CM1 A	0	0	0	0
CM1 B	1	1	0	0
CM1 C	0	1	0	0
CM1/CM2	0	0	3	0
CM2 A	0	3	1	1
CM2 B	0	0	0	0
Total	5	15	7	1

## **2/ Présentation de l'équipe enseignante**

*Dominique Lefèvre a pris en charge la direction de l'école en début d'année en remplacement de Lysiane Legac qui partait en retraite.*

*Aurore Jacquet, Audrey Ajasse, Françoise Garlatti, Keren Schonn, Marjelène Bodin et Rabah Meziani ont rejoint l'école suite aux demandes de mutation de collègues quittant l'école et de l'ouverture d'une classe.*

*Océane Notreami complète le poste de Françoise Garlatti qui travaille à mi-temps.*

*Amel Delimi assure le remplacement d'Isabelle Nedelec actuellement en congé de maternité jusqu'au mois de mars 2018.*

*Isabelle Pujol (enseignante spécialisée du **RASED**) indique que le psychologue scolaire intervient sur l'école les lundis et jeudis et que l'enseignante spécialisée qui aide les élèves en petits groupes est présente trois jours par semaine. Elle intervient auprès de 33 enfants en ce début d'année (55 demandes d'aide ont été déposées par les enseignants). Son action se fait en priorité sur les CP, CE1 et CE2. Elle aide également pour l'orientation des CM2.*

### **3/ Projet d'école et projets de l'année**

*Le **projet d'école** est en cours de réactualisation. Les grands axes de travail se déterminent en fonction des particularités de l'école après étude des résultats aux évaluations. Pour notre école les priorités : **la compréhension, la maîtrise de la langue, le vivre ensemble** ainsi que les projets culturels, informatiques et artistiques.*

*Le projet final sera présenté en conseil d'école.*

*Les **projets de l'année** connus à ce jour :*

- école et cinéma : plusieurs classes participeront à un travail autour de la projection de films.(CP et CM)*
- Projets culturels en partenariat avec la commune (Bibliothèque, théâtre, etc...)*
- Téléthon : toute l'école se mobilisera pour une course d'endurance qui aura lieu au stade. En parallèle, des dons seront récoltés ainsi qu'une collecte de bouchons.*
- Voyages : deux projets de classes transplantées sont à l'étude : les CM2 sur le thème de la première guerre mondiale, les CM1 au parc historique du « Puy du fou » en vendée. Le budget accordé par la mairie pour aider à la réalisation des projets est de 18€ par jour et par élève. Le reste sera financé d'une part par des actions des élèves (vente de calendriers), des actions des parents, des subventions extérieures (OCCE) et d'autre part la participation des parents.*
- Projet « contes » pour deux CM*
- Intervenante d'anglais Charlotte Huxley*
- Piscine : les classes (sauf les CM1) bénéficient d'une progression sur plusieurs séances selon un planning annuel. Ces séances ont lieu le jeudi après-midi.*
- Projet volley : plusieurs classes de CM participent à une activité volley-ball encadrée par des entraîneurs spécialisés.*
- Les jeux d'Ermont : série de rencontres sportives ayant lieu au cours de l'année*

### **4/ Vote du règlement intérieur**

*Le **règlement intérieur de l'école** (voir annexe) est débattu. Les points proposés par les élèves en conseil d'élèves sont étudiés : Chewing gums autorisés dans la cour de récréation (refusé), sacs à bandoulière autorisés (accepté), autorisation de sortir aux toilettes pendant la classe (refusé sauf urgence), récréation pour chaque classe (refusé). Il est rappelé que les enfants ne peuvent sortir de la classe pour se rendre aux toilettes. Des vêtements de change pourront être collectés.*

*Le règlement est validé à l'unanimité des présents.*

### **5/ Sécurité (PPMS et évacuation, récréations)**

*Le **PPMS** est réactualisé chaque année. Il fera l'objet de trois exercices au moins pendant l'année scolaire. Les dates et modalités sont décidées par l'inspection académique.*

3 exercices d'évacuation ont lieu au cours de l'année. Le premier a eu lieu début octobre et s'est déroulé de manière satisfaisante. Il fait l'objet d'un compte rendu transmis à l'inspection académique et aux services municipaux.

Les **récréations** sont surveillées par quatre enseignants. Quand il y a des soins à donner, ceux-ci sont faits à proximité de la pharmacie de l'école par un autre enseignant. Les enfants ne peuvent être à l'intérieur des locaux qu'avec l'autorisation d'un enseignant.

Les parents font remarquer le danger que représente **la traversée de la rue** passant devant l'école. Ils demandent plus de vigilance et de ponctualité aux personnes chargées de faire traverser les enfants. La mairie rappelle la pose d'un panneau lumineux alertant les automobilistes. La demande de vigilance sera transmise aux agents. La pose d'un ralentisseur n'est pas envisageable car la rue n'est pas communale. La mairie demande aux parents de lui faire remonter rapidement les problèmes liés à la traversée lorsqu'ils en constatent.

**Parking école et stationnement:** Les enseignants demandent un plus grand respect de l'interdiction de stationner devant l'accès au parking. La police municipale sera alertée sur ce sujet. Il est rappelé que le stationnement est interdit devant l'école, la création d'une dépose minute n'est pas envisagée.

**Sortie des enfants :** Il est rappelé que les textes législatifs indiquent qu'à l'école élémentaire, les enfants sont accompagnés par leur enseignant à la grille de l'école et sortent librement sans obligation de remise aux parents.

Dans les faits, tous les enseignants de l'école restent vigilants à la sortie et s'assurent que tous les enfants partent accompagnés d'un adulte. Il est conseillé aux parents de donner comme consigne aux élèves de ne pas s'éloigner de la grille en cas d'absence d'un adulte devant les prendre en charge et de revenir vers un enseignant pour l'alerter en cas d'inquiétude.

En cas de retard imprévu, il est conseillé d'alerter l'école pour permettre un accueil exceptionnel à l'étude ou la garderie (Pour la garderie appeler également la garderie).

## **6/ Coopérative scolaire**

La coopérative scolaire est gérée par deux mandataires. Sa gestion est garantie par l'OCCE qui supervise sa bonne gestion et la bonne utilisation des fonds. Les comptes sont validés en fin d'année par un représentant de parents.

Ses principales sources de revenus sont les dons des parents et les ventes de photos. A ce jour, le compte est créditeur de 4 361,79€. Les fonds de la coopérative servent pour les sorties, l'achat de petit matériel pour les classes...

Compte-Rendu Financier de l'année scolaire :

2016/17

Association Départementale VAL-D'OISE



AD 95  
OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES

N° d'Affiliation : 2164

ECOLE ELEMENTAIRE EUGENE DELACROIX

**CHARGES**

€uros

**PRODUITS**

€uros

6070	Achats de produits pour cession	925,00
6180	Charges des activités éducatives	12 909,92
6281	Cotisations versées à l'OCCE Exclusivement *	2 912,69
6282	Assurances versées MAIF, MAE, Autonome	0,00
6500	Autres charges courantes	0,00
6700	Charges exceptionnelles	50,00
6800	Budget de gros équipement Supérieur à 152 €	0,00

7070	Vente de produits pour cession	2 835,50
7080	Produits des activités éducatives	7 819,75
7410	Subventions reçues Etat, Collectivité locales	6 214,75
7420	Autres subventions Parents élèves, etc...	0,00
7500	Autres produits courants	0,00
7560	Cotisations perçues	2 919,00
7700	Produits exceptionnels	0,00

Total des charges 16 797,61

Total des produits 19 789,00

+

+

Excédent si produits > charges 2 991,39

Déficit si charges > produits 0,00

=

=

19 789,00

19 789,00

**Bilan simplifié :**

**ACTIF**

**PASSIF**

Comptes financiers : soldes au 31/08 de l'année en cours

€uros

€uros

512/14	BANQUE OU CCP	5 463,51
5300	CAISSE espèces	0,00
Total ACTIF		5 463,51

1100	Report à nouveau <i>reporter l'actif du bilan de l'année dernière</i>	2 472,12
1200	Excédent +	2 991,39
1290	Déficit -	0,00
Total PASSIF		5 463,51

**OK**

Nom du mandataire :

MME LE GAC

Signature du mandataire :

## 7/ Rythmes scolaires et services péri-scolaires

*Non abordé lors de ce conseil.*

## 8/ Travaux et entretien des locaux

*Les petits travaux sont régulièrement pris en charge par les services techniques. Les demandes sont faites par le directeur de l'école via un logiciel municipal.*

*Des travaux importants de mise en conformité auront lieu dans les locaux de restauration scolaire en fin d'année et pendant les congés d'été. Ces travaux verront la création d'un self service pour les repas des classes élémentaires ainsi qu'un gain d'espace. Durant les travaux (juin 2018), les enfants de l'école prendront leur repas dans d'autres structures municipales. L'organisation de ce service de substitution est à l'étude. Le chantier sera sécurisé.*

## 9/ Elections et conseil d'élèves

*Le taux de participation aux élections de parents a été de 29,42% soit 173 votants sur 588 inscrits. Les 15 sièges ont été pourvus par la liste de parents indépendants.*

*Les élections de représentants des élèves au conseil d'élèves de l'école ont eu lieu. Un représentant titulaire et un suppléant ont été élus par classe. Ces représentants se réuniront une fois par trimestre autour d'un thème qui sera débattu en classe. Le premier sujet portait sur la contribution des élèves au vote du règlement ainsi que leurs souhaits pour améliorer la vie de l'école. Toutes les classes ont été représentées lors du premier conseil qui a eu lieu le 16 octobre.*

## 10 Restauration scolaire

*Les parents s'interrogent sur l'équilibre et l'attractivité des mets proposés (enfants qui pourraient quitter le restaurant scolaire sans avoir mangé). Les parents reprochent un gaspillage important et des repas peu adaptés à l'âge des enfants.*

*Les représentants municipaux indiquent que les repas sont élaborés par une diététicienne pour un équilibre alimentaire respecté et un apport de nouveaux aliments. Ils rappellent que l'éducation alimentaire relève en priorité des parents et que les animateurs incitent les enfants à goûter à tout mais ne peuvent obliger les enfants à manger de tout.*

**En conclusion**, le directeur demande aux représentants de parents à inciter les parents qui viennent leur faire part de problèmes concernant le fonctionnement de l'école à prendre contact avec l'équipe enseignante. Un bon fonctionnement du dialogue entre les parents et l'équipe enseignante permet d'améliorer la vie des élèves à l'école.

*L'ordre du jour étant épuisé, le conseil prend fin à 19h30.*